

Éditée le 26.03.2020

Nous tenons à vous informer et à conserver le lien social qui doit exister et être maintenu dans notre commune, à notre échelon local.

Le combat contre la grave crise sanitaire est le fait de l'action de chacun pour le bien de tous. Il ne s'agit pas d'avoir un discours alarmiste mais il nous paraît indispensable de rappeler les Messages suivants :

### Sauvons des vies

- Pour sauver des vies, il est impérieux de

### Restez chez Vous

- Votre vie, celle de vos proches, amis en dépend

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



## CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES  
INFORMATIONS  
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

### QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

#### STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif  
Freiner l'introduction du virus

#### STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif  
Limiter la propagation du virus

#### STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif  
Limiter les conséquences de la circulation du virus

#### STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

## Saint Point Solidaire– A notre échelle – A notre niveau

Nous vous proposons deux actions solidaires (peut-être d'autres selon vos initiatives et idées **mais en limitant au maximum les risques** !)

**Action 1** : Pharmacie : personne référente sur la commune : Me Jacquet pharmacienne aux Hôpitaux Neufs (a pris l'initiative et s'est portée volontaire) pour :

- Sans ordonnance (de façon limitée) : vous rapporter des produits indispensables
- Avec ordonnance à photocopier ou scanner et lui faire passer soit dans sa boîte à lettre au : 22, Montée de Saugeon à Saint Point, ou bien en lui envoyant par mail à l'adresse suivante :  
[pharmacie.montdor@perso.alliadis.net](mailto:pharmacie.montdor@perso.alliadis.net)
- N'oubliez pas de bien indiquer vos coordonnées (adresse + tél éventuel à Mme Jacquet)

**Action 2** : courses et alimentation : pensez à vos voisins ! Pour limiter le nombre de déplacements et l'exposition aux risques.

Nous vous proposons si ce n'est déjà fait :

- de regrouper vos besoins et vos commandes et faire faire vos courses
- de demander l'aide à vos proches, à vos voisins
- de privilégier dans la mesure du possible le commerce local de proximité.

Nous vous rappelons le site Internet de la commune où vous pouvez trouver bon nombre d'informations

<https://www.saintpointlac.fr/>

**Sauvons des vies -**

**Restez chez vous**